

Conseils de sécurité pour vous protéger contre la COVID à l'école ou au service de garde d'enfants

Il y a un nombre élevé d'absences liées aux symptômes de la COVID-19 dans votre école ou votre service de garde.

Suivez les conseils ci-dessous et assurez votre protection et celle de votre entourage contre la COVID-19.



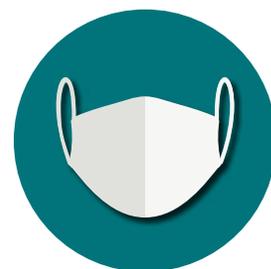
Faites-vous vacciner et demeurez à jour

Il est fortement recommandé aux enfants, aux élèves et au personnel de se faire pleinement vacciner contre la COVID-19, y compris les doses de rappel lorsqu'on y est admissible. Les vaccins représentent un moyen sûr et efficace d'assurer votre protection et celle de vos proches contre la COVID-19.

Portez un masque ou un couvre-visage bien ajusté

Santé publique Sudbury et districts recommande toujours fortement l'utilisation d'un masque bien ajusté pour assurer sa protection et celle des autres contre la COVID-19. Le masque est requis dans les circonstances suivantes :

- Pendant 10 jours après l'apparition des symptômes de la COVID-19 ou l'obtention d'un résultat positif au test de dépistage.
- Pendant 10 jours après avoir eu des contacts étroits avec une personne atteinte de la COVID-19.
- Pendant les 14 premiers jours au retour d'un voyage à l'extérieur du Canada, dans tous les lieux publics, y compris les écoles et les services de garde, pour toute personne âgée de 2 ans ou plus qui n'est pas entièrement vaccinée.



Renseignez-vous auprès de votre école ou de votre service de garde, car ces milieux peuvent avoir des politiques supplémentaires concernant l'utilisation du masque. Un masque bien ajusté doit couvrir le nez, la bouche et le menton. Il faut avoir suffisamment de masques à portée de main pour pouvoir les changer s'ils sont souillés, mouillés ou inconfortables. Les enfants de 2 ans ou plus peuvent porter un masque bien ajusté en toute sécurité.



Lavez-vous les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains

Vous devriez bien vous laver les mains pendant 15 secondes. Faites-le souvent et chaque fois qu'elles sont visiblement sales. En entrant dans l'école ou le service de garde ou en en sortant, appliquez du désinfectant pour les mains.

Évaluez vos risques et faites un autodépistage quotidien des symptômes

Évaluez vos risques, réfléchissez bien à vos actions, et prenez des mesures volontaires pour prévenir la propagation de la COVID-19. Prenez consciemment des mesures pour assurer votre protection et celle de votre entourage. Chaque jour, vérifiez la présence de [symptômes de la COVID-19](#) (gouvernement de l'Ontario) avant d'aller à l'école ou au service de garde en utilisant [l'outil de dépistage de la COVID-19](#) pour les écoles et les services de garde d'enfants du gouvernement de l'Ontario. Suivez toutes les consignes et restez à la maison si vous êtes malade.



Restez chez vous si vous êtes malade



La façon la plus simple de diminuer la transmission est de rester à la maison lorsque vous êtes malade. Ainsi, vous réduirez le nombre de vos interactions et le risque de propager le virus. Si vous avez des [symptômes de la COVID-19](#) (gouvernement de l'Ontario), vous pouvez présumer que vous avez peut-être contracté le virus. Vous devez rester à la maison et vous isoler. Les membres de votre ménage peuvent aussi devoir s'isoler. Veuillez consulter [Ontario.ca/expose](https://ontario.ca/expose) pour de plus amples renseignements.

Faites preuve de gentillesse, de patience et de gratitude; nous sommes tous dans le même bateau!

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site de Santé publique Sudbury et districts et consultez [Écoles, services de garde et COVID-19](#) ainsi que la [FAQ](#) portant sur le même sujet.

R:2022-05

This document is available in English
Traduit par un traducteur agréé